



COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance : 12 Mars 2018

Date de convocation : 06 Mars 2018

Le douze mars deux mil dix-huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal de PRECY-SUR-MARNE, légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Madame Nicole THEVENET, Maire de la Commune.

ETAIENT PRESENTS : Mme THEVENET – Mme AUGRY – Mr PRENOM – Mr PRONIER – Mme NICOLAS – Mme PELISSE – Mr JOUBERT.

ABSENTS EXCUSES : Mr CHERONNET – Mr VANLERBERGHE (Pouvoir donné à Mme THÉVENET)– Mr MONSOREZ (Pouvoir donné à Mme AUGRY) – Mr HEDDEBAUX – Mr POHU – Mme FRIANT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme NICOLAS

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT RUE DE VERDUN – TRANCHE 2.

D'après l'Avant Projet Sommaire réalisé par le SDESM, le montant des travaux pour l'enfouissement des réseaux rue de Verdun est estimé à :

- ✓ 78 642.00 € HT pour la basse tension avec une participation communale de 23 592,60 € (30% du HT),
- ✓ 60 389.00 € TTC pour l'éclairage public à la charge de la commune,
- ✓ 63 349.42 € TTC pour les communications électroniques à la charge de la commune.

Soit un montant total à la charge de la commune de 152 049,54€.

Le programme de travaux et les modalités financières sont approuvés, le SDESM chargé des travaux et Madame le Maire autorisée à signer tout document afférant à ces travaux.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS D'EQUIPEMENT RURAL (F.E.R.) 2018.

Il est décidé de déposer une demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural (F.E.R) pour l'année 2018, ayant pour objet la réfection de la cour de l'école primaire de Précý-sur-Marne.

Le montant des travaux subventionnables s'élève à :

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| - Reprise d'enrobé | 35 325.00 € HT |
| - T.V.A. (20 %) | 7 065.00 € |
| - PRIX TOTAL DES TRAVAUX | 42 390.00 € TTC |

Les travaux ne pourront commencer avant l'approbation du Conseil Départemental et la dépense correspondante sera inscrite au budget 2018.

DEMANDE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2018.

La signalisation verticale est à rénover et à compléter dans le village, ainsi que la signalisation horizontale.

Selon un devis établi, le montant des travaux s'élève à :

- DEVIS H.T. 8 860.00 € HT
- T.V.A. (20 %) 1 772.00 €
- **PRIX TOTAL DES TRAVAUX 10 632.00 € TTC**

Aucune autre aide financière n'a été sollicitée pour ces travaux : une demande de subvention au titre des amendes de police 2018 sera déposée et la dépense inscrite au budget 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Chemin des Larris

Des riverains de cette rue demandent à quand la remise en état de la chaussée qui présente d'énormes trous avec risque d'accidents divers.

Le conseil répond qu'un enrobé est prévu dès que le temps le permettra.

Gendarmerie : appeler le 17

Suite à une réunion avec le lieutenant de la Gendarmerie d'Esbly, il s'avère que le village de Précý-sur-Marne est « un petit village tranquille », sans pratiquement d'incident signalé, faute de prise en compte des appels.

En effet, pour tout problème, il faut appeler le **17** et non la Gendarmerie d'Esbly, car les appels ne sont pas pris en compte de la même manière.

T.E.O.M. : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Madame le Maire informe l'Assemblée que cette taxe sera rétablie en 2018 (incluse dans la Taxe d'Habitation) par le biais d'un prélèvement en faveur de la CCPMF qui gère le service de la collecte des déchets. Cette taxe est nécessaire à l'équilibre du service des déchets, la communauté de communes ne regroupant plus que 20 communes au lieu de 37.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Mme THEVENET

Mme AUGRY

M. PRENOM

M. PRONIER

Mme NICOLAS

Mme PELISSE

M. JOUBERT